3. L'intempérance, si elle n'est refrénée, devient la pire des tyrannies et elle fait de la vie un véritable enfer : *Non posse a libidinosis operibus temperare non est natura instituti hominis, sed pœna damnati.* (S. Aug.)

4. L'intempérance obcurcit la raison et fait perdre la foi. Comme le remarque David : " L'insensé a dit en son cœur : Dieu n'est pas. " Et il donne aussitôt la raison de cette folie et de cette impiété : " Ils se sont corrompus en satisfaisant leurs viles passions et ils sont devenus abominables par leurs iniquités. "

N'a-t-on pas vu tous les auteurs de schisme et d'hérésie commencer par être dépravés dans leurs mœurs, et les nuages de l'esprit venir dés orages du cœur et des sens, selon la parole de St Paul : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei : stultitia enim est illi.* (1 Cor. 11. 14.)

IV. — Prière.

Je vous demande, ô mon Dieu, le secours de votre divine grâce pour m'aider à employer soigneusement et sévèrement ces deux moyens essentiels de tempérance.

1. J'éviterai d'*attacher mon cœur aux plaisirs matériels*, suivant le conseil de l'Apôtre disant aux Corinthiens :

" Que ceux qui ont des épouses soient comme s'ils n'en avaient pas ; ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui jouissent, comme s'ils ne jouissaient pas, ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient pas." C'est-à-dire que dans tout ce que j'accorderai à mon corps je chercherai non le plaisir, mais l'accomplissement d'un devoir nécessaire : " *ut nihil eorum diligat, nihil per se appetendum putet, sed ad vitæ hujus atque officiorum necessitatem, quantum satis est, usurpet, utentes modestia non amantis affectu ;* (S. Aug.) et par conséquent, j'éviterai tout excès, toute immodération, toute recherche grossière.

2. J'aurai soin, en usant des plaisirs légitimes et permis, d'élever mon cœur vers vous, mon Créateur et mon Maître, afin d'agir avec *pureté d'intention*, et en vue d'accomplir votre sainte Volonté, n'imitant pas la conduite de ceux dont parlait l'Ange à Tobie : " *ut Deum a se et a sua mente excludant et suæ libidini vacent... habet potestatem dæmonium super eos.* (Tob. VI. 17.) Ils excluent Dieu de leur cœur pour s'abandonner à leurs plaisirs ; ceux-là, ils sont déjà au pouvoir du démon. "